



DECLARATION FSU – CTA DU 26 janvier 2023

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Nous remercions d'abord les services pour les réponses à nos questions diverses.

Ce premier CSA se déroule en plein mouvement social contre la réforme des retraites ; la grève a été bien suivie dans notre profession et nous sommes surpris, dans le second degré où les collègues n'ont pas à se déclarer grévistes que des cours aient pu être suspendus, annulés sur Pronote avec l'aval de l'autorité académique ; cela constitue, pour nous, une entrave au droit de grève ; comment, dans ce cas, constater le service non fait ?

Quoi qu'il en soit, la colère est d'autant plus grande chez nos collègues qu'ils n'ont aucune perspective d'augmentation de salaire ou d'amélioration des conditions de travail ; bien au contraire, avec ce que promet le Pacte. Les projets de réforme de retraite et du "pacte enseignant" n'aboutiraient qu'à une inégalité hommes-femmes encore plus importante.

La promesse présidentielle d'une revalorisation inconditionnelle de 10 % de tous les enseignants dès janvier 2023 a fait pschitt. Le ministère enchaîne les réunions sans rien annoncer, sinon son projet de faire travailler davantage les professeurs, qui travaillent déjà 43 heures par semaine, qui travaillent davantage que leurs homologues européens, qui ont déjà davantage d'élèves dans leurs classes mais des salaires plus faibles. La FSU exige une revalorisation indiciaire à tous les niveaux de carrière, sans contrepartie et la programmation d'un plan de rattrapage des 15 à 20% des pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. Compte tenu de la gravité de la crise de recrutement, ce mépris est d'autant plus insupportable et irresponsable.

Nos collègues AED et AESH, sont en but au même mépris, puisqu'ils devront encore attendre plusieurs mois pour percevoir les indemnités Éducation Prioritaire qu'on leur refuse injustement depuis ... 2015 ! Et ils/elles ne seront pas traités à égalité avec les autres catégories de personnel.

Abordons maintenant la préparation de rentrée :

Dans le premier degré, c'est une carte scolaire de renoncement !

Ce sont donc des moyens d'enseignement qui manqueront en classes ordinaires et devant élèves à la rentrée 2023. Cette carte scolaire tourne le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation pour réduire les inégalités scolaires. Elle ne permettra pas de garantir de meilleures conditions de scolarisation des élèves, ni de meilleures conditions de travail des personnels. Sur le terrain, le manque de personnels remplaçants est particulièrement criant en cette période hivernale et à chaque fois qu'un enseignant n'est pas remplacé, c'est toute l'école qui est désorganisée, le service public n'assurant plus son rôle.

Il est urgent de créer des postes d'enseignantes et enseignants spécialisés, de psychologues de

l'Éducation nationale pour répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive et du projet académique?

Cette première carte scolaire du nouveau ministre donne la mesure, celle du renoncement à engager les investissements dont l'École a besoin. Elle place la France à la traîne dans les comparaisons internationales. Pour la FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel. Ce manque de recrutement impacte aussi les droits des personnels, dont les demandes de temps partiels ou de ruptures conventionnelles sont couramment refusées.

La rentrée 2023 nécessite d'autres perspectives que celles annoncées à ce jour. Notre académie va perdre 150 postes de professeurs des écoles !

Pourtant, le constat FSU fait apparaître un manque important de postes pour le remplacement à hauteur de 10% du nombre de professeurs des écoles. Il manque également des postes en RASED. Nous ne pouvons accepter cette situation. Alors que la démographie est en baisse, le ministère ne saisit pas l'occasion d'améliorer le système scolaire. Notre ministre, au lieu de faire le choix d'améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves, poursuit la politique destructrice de son prédécesseur. Ce n'est pas en multipliant les dictées et prônant un renforcement de matières dites fondamentales que nos élèves réussiront mieux. C'est en faisant baisser les effectifs de toutes les classes, en réabondant les RASED, en assurant tous les remplacements, que les conditions d'enseignement et de réussite de tous les élèves s'amélioreront.

Dans le second degré, la suppression annoncée par voie de presse de l'enseignement de la technologie en 6ème sonne aussi comme une provocation et donne le ton d'une "réforme" du collège qui commence par brutaliser les collègues. Quel manque de respect pour nos collègues qui voient leur discipline rayée de la carte sans aucune discussion et qui vont voir leurs compléments de service augmenter, leurs qualifications disciplinaires méprisées, alors que ces éléments sont déjà facteurs d'une souffrance au travail très importante dans cette discipline. Il s'agit d'une nouvelle usine à gaz de nature à déstabiliser l'organisation des classes et des collèges et confirme que ce ministère hiérarchise les disciplines en distinguant les enseignements fondamentaux de ceux qui ne le seraient pas!

Puis grande nouveauté: aujourd'hui dans le service public d'éducation, on supprime des heures d'enseignement pour financer une heure de consolidation ou d'approfondissement en mathématiques ou en français! Scandaleux. Par ailleurs, si les élèves de 6ème ont besoin de mathématiques et de Français, pourquoi ne pas remettre en place des dédoublements fléchés, des heures d'accompagnement, pourquoi avoir recours à des collègues du primaire ?

La FSU appelle à rejeter tout TRMD qui ne respecterait pas l'arrêté collège qui fait Loi.

En lycée, sur le plan pédagogique, le vademecum sur l'organisation du troisième trimestre de Terminale a été reçu comme une autre provocation, tant il décrit une réalité alternative à celle vécue dans les lycées. Le déni ne fait pas une politique éducative.

Sur le terrain, les conditions se dégradent et l'EPS n'y échappe pas. Ce n'est pas moins d'une quarantaine de collègues qui ne sont actuellement pas remplacés dans l'académie. Les conditions d'exercice du métier deviennent insupportables. À certains endroits les installations sportives sont non chauffées, les piscines sont fermées, des cours sont annulés, le sport scolaire est sans cesse mis en difficulté, parfois la communication est rompue avec les hiérarchies, les collectivités, pendant que les fiches RSST ne sont même pas visées... La FSU demande le déblocage des situations urgentes remontées aux services et la réunion d'un groupe de travail sur ces sujets avec les collectivités de rattachement.

La FSU demande également que le rectorat mette tout en œuvre pour que les chefs d'établissements respectent la circulaire envoyée et notamment le vote sur l'emploi de la dotation.

Dans le second degré toujours, la publication des IPS des collèges et lycées éclaire d'une lumière crue des territoires scolaires ségrégués à toutes les échelles. Mais les moyens accordés aux LP ne peuvent atténuer l'impact catastrophique des 131 emplois retirés en LEGT. Décidément, la réforme du lycée aura été un levier performant pour faire baisser les besoins : l'AP n'est plus financé, les options ne le sont pas non plus, les enseignements d'exploration qui étaient financés n'existent plus et les options de seconde nouvellement créées ne sont pas plus financées non plus. Le H/E a été raboté dans les séries technologiques.

Au final ce ne sont pas moins de 8381 postes qui ont été supprimés dans les collèges et lycées publics depuis 2017 dont 481 pour la prochaine rentrée. Malgré ses difficultés sociales, l'académie est une nouvelle fois « choyée » puisqu'elle perd encore l'équivalent de 160 postes et continue d'être en tête des académies ayant perdu le plus de moyens depuis 2017, avec plus de 1300 postes supprimés. Cette politique de retrait de moyens devient donc la marque de fabrique de ce gouvernement. Et la baisse des effectifs ne peut à elle seule expliquer ces retraits d'emplois.

En LGT, ce sont encore 131 emplois qui sont supprimés alors que la Depp démontre que les conditions d'encadrement en France sont bien moins bonnes que dans le reste de l'union européenne. Quelles perspectives d'amélioration peuvent ainsi se dessiner ? Et ce ne sont pas les 12.5 ETP créés en LP qui atténueront la colère des personnels devant ces suppressions à répétition. Pire, ces créations de 12,5 ETP relèvent d'une hypocrisie outrancière destinée à montrer de façon artificielle que la réforme la voie professionnelle - qui sera probablement mise en œuvre totalement à la rentrée 2024 - n'est pas une réforme comptable, pensée pour supprimer des postes d'enseignants. Prenons rendez-vous l'an prochain à la même période pour constater les dégâts qu'elle aura, entre temps, engendrés. Dans tous les cas, nous continuerons à nous battre contre cette réforme qui n'est pas digne de l'ambition que nous souhaitons tous pour nos élèves.

Cette hypocrisie, nous la dénonçons également quant à la méthode de travail employée par le rectorat dans le cadre de la préparation de ce CSA. Depuis plusieurs années, nous déplorons et dénonçons l'absence de transmission des DHG Lycées dans les documents préparatoires à cette instance, quand, dans le même temps, dans les instances départementales, les élus représentants des personnels disposent de l'ensemble des informations relatives à la préparation de rentrée pour les collèges : DHG de tous les établissements, clés de répartition des moyens, effectifs par niveau, IPS, documents explicatifs et analytiques... et en apprécie leur communication dans une logique de dialogue constructif avec l'administration. En lycée, nous n'avons presque rien. Seuls les effectifs prévisionnels sont communiqués et, cette année, à notre demande, les IPS. Quand allez-vous enfin mettre en œuvre le véritable dialogue social que vous prônez tant ? Nous demandons solennellement à compter de cette rentrée à :

- ce que soit mis en place un GT "préparation de rentrée", tel que cela se fait au sein des départements,
- disposer des DHG de l'ensemble des lycées de l'académie
- de la notice ou circulaire de calcul de l'ensemble des composantes de cette DHG et notamment le mode détaillé de calcul de l'allocation progressive de moyens, qui en lycée, a pris une proportion non négligeable.

Nous ne comprenons absolument pas ce manque de transparence et cette rétention d'information, qui, au-delà du caractère improductif et infantilisant qu'il suscite, crée également incompréhensions, frustrations, et suspensions, là où il devrait ne pas y en avoir.

Concernant les prévisions d'effectifs qui nous ont été transmises. Pour le pré-bac GT, peu d'éléments à souligner. Les effectifs prévus en terminale dans certains établissements semblent néanmoins être sous-estimés au regard de la cohorte montante de première. La carte des formations générales et technologiques a peu évolué ; les

ouvertures concernant principalement les spécialités Anglais Monde Contemporain et EPPCS (ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES) et quelques séries de la voie technologiques. Certains établissements connaissent cependant une perte non négligeable d'élèves quand on cumule les trois niveaux de formation et les inquiétudes sont très grandes en termes de DHG eu égard au mode de calcul de cette dernière.

Dans le second degré post-bac, on notera le volontarisme de l'administration qui maintient de nombreuses sections complètes de BTS ou CPGE ouvertes alors que les effectifs n'étaient pas au rendez-vous cette année. Mais ceci laisse présager, si la situation ne s'améliore pas l'an prochain, des réductions de capacité ou des fermetures dans les formations aux effectifs insuffisants. En 2e année de BTS, après l'hémorragie subie par ces dernières l'an passé, on constate que la purge continue. Pour la rentrée 2023, ce sont encore l'équivalent de 29 demi-sections de BTS 2e année qui disparaissent après la quarantaine déjà supprimée l'an passé : 21 en tertiaire et 8 en industriel. Nous n'allons pas dans ce CSA aborder la carte des formations professionnelles en tant que telle, mais force est de constater que la situation des STS dans notre académie est préoccupante : effectifs en baisse depuis 3 ans, perte importante d'élèves entre la 1ère et la 2ème année de BTS avec des taux de déperdition parfois proches de 20 %. Il devient donc urgent que l'administration prenne la mesure de la situation.

Dégradation continue des conditions de travail, faiblesse des salaires, remise en cause de la professionnalité, perspectives inacceptables d'une retraite à 64, 65, 66 ou 67 ans, conduisent les personnels au ras-le-bol et au découragement, nos métiers n'attirent plus. Pourtant les mêmes politiques idéologiques sont mises en œuvre, avec brutalité et verticalité. La FSU, attaché à l'unité de l'intersyndicale, est déterminée à mobiliser la profession le 31 janvier, mais aussi dans la durée.